

Metz, le 25 juin 2020

## COMMUNIQUE

### Assainissement : Ambitieux travaux de lutte contre les inondations à CHESNY

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI), Metz Métropole vient d'achever un premier ouvrage d'envergure voué à protéger la population des inondations du ruisseau Saint-Pierre. Situé en amont immédiat de la commune de CHESNY, cet ouvrage dit d'écrêtage des crues comprend l'édification d'une digue perpendiculaire au cours d'eau et est muni d'un pertuis fixe et d'un déversoir de crue (cf. photo).



Dimensionné pour une crue centennale, il permettra la retention de plus de 35 000 m<sup>3</sup>.

Érigé en tête de bassin versant, cet ouvrage aura un impact positif à CHESNY mais également sur PELTRE et METZ Magny situés plus en aval.

Ces travaux de protection contre les crues s'inscrivent dans un programme global sur l'ensemble du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre représentant 30 km de cours d'eau. Ils se poursuivront jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec la création de zones humides, la réouverture d'un tronçon de cours d'eau à JURY, des protections de berges, la renaturation des affluents, la reprise du traitement de la végétation rivulaire à compter de mi-août (post nidification des oiseaux) ainsi que des plantations d'arbres et arbustes à partir de l'automne. Au total, 1,2 millions d'euros TTC seront investis par Metz Métropole, avec jusqu'à 80 % d'aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.

[www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr)

[www.facebook.com/MetzMetropole](https://www.facebook.com/MetzMetropole) - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://www.twitter.com/MetzMetropole)

[www.instagram.com/metzmetropole](https://www.instagram.com/metzmetropole)

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - [cvincent@metzmetropole.fr](mailto:cvincent@metzmetropole.fr)